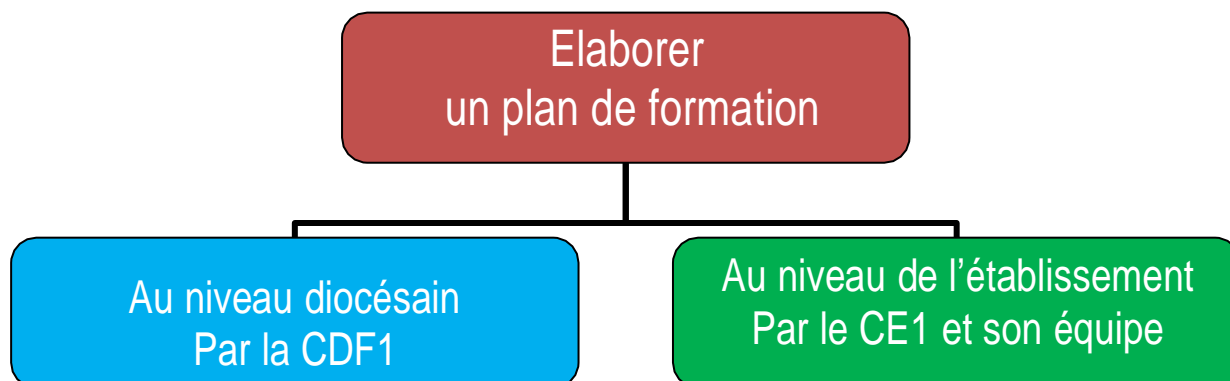


L'élaboration d'un plan de formation

Le plan de formation est un levier pour la mise en œuvre d'une politique de développement des compétences individuelles et collectives. Il est en lien avec les orientations institutionnelles de l'EC et du MEN. Son élaboration est un temps privilégié de dialogue, de prise de conscience pour chacun de ses compétences acquises ou à développer, de ses attentes, de ses priorités et ses besoins de formation (extrait de SitEcoles – [Bâtir un plan de formation](#))



Phase 1 – CONSTATS / RETROSPECTIVE	
	Identification des situations du côté des élèves, des apprentissages, de l'exercice du métier, ...
Phase 2 – BESOINS	
Relevé des besoins des établissements	Repérage et recensement des besoins en référence <ul style="list-style-type: none"> - aux axes prioritaires du projet d'établissement, - aux compétences professionnelles des enseignants
Phase 3 – ANALYSE ET PRIORITES / PROSPECTIVE	
Nommer des axes de formation Modifier ou écrire les cahiers des charges : <ul style="list-style-type: none"> - des propositions existantes - des nouvelles propositions 	Nommer des axes de formation prioritaire <ul style="list-style-type: none"> - en CLE ou en inter au niveau d'un secteur - en intra au niveau de l'équipe - en individuel
Phase 4 – DEMANDE / COMMANDE	
Dépôt des commandes auprès de l'Institut missionné et des organismes de formation	En collectif : écriture d'un cahier des charges et choix d'un organisme de formation En individuel : dépôt d'une demande hors plan de formation diocésain
Phase 5 – MISE EN ŒUVRE	
Communication des offres auprès des CE Inscriptions des enseignants sous couvert du CE Réponse de la CDF1 en application des critères	Proposition de formation d'un organisme de formation dont un institut missionné Inscriptions
Phase 6 – EVALUATION	
La formation : contenu, modalités Les effets sur la pratique du métier, sur les élèves La réponse aux besoins identifiés Les suites à donner, les perspectives	